

LE PROJET EOLIEN DE CIRE D'AUNIS ET ARDILLIÈRES

ÉDITO



Bonjour à toutes et tous,

Je tiens tout d'abord à remercier personnellement les habitants et élus de Ciré d'Aunis et d'Ardillières qui sont venus à notre rencontre lors du forum d'exposition qui s'est déroulé le 3 mars dernier. Les échanges constructifs ont permis de revenir sur l'année de concertation, qui vient de s'écouler sur le territoire, et de mettre en valeur le travail commun produit durant les différents ateliers.

L'ensemble des études arrivant à leur terme, nous organisons un nouvel atelier de concertation afin de vous en présenter les résultats et les prochaines étapes à venir. Nous espérons vous y retrouver nombreux également pour poursuivre nos échanges et faire de ce projet éolien une réelle opportunité pour le développement de votre territoire.

A bientôt !

Adrien LOISELET – Chef de projet NORDEX France



LE PROCHAIN RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION

**NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX AU PROCHAIN ATELIER
DE CONCERTATION ORGANISÉ PAR NORDEX FRANCE
ET ALTER&GO CONCERTATION SUR LE PROJET ÉOLIEN DE CIRÉ
D'AUNIS ET D'ARDILLIÈRES !**

**Ce nouveau rendez-vous sera l'occasion de vous présenter
les résultats des études ainsi que les prochaines étapes du projet.**

**Jeudi 31 mai de 18h30 à 20h30
à la salle multiculturelle d'Ardillières**

Pour des raisons d'organisation, l'inscription est obligatoire.

Vous pouvez vous inscrire sur le site internet

www.projetciredaunis-ardillieres.alterconcerto.fr

ou contacter Sébastien PROSPERT : 06 27 27 09 14 / sebastien.prospert@alteretgo.fr

LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

2017



20 AVRIL

Atelier de co-construction n°1 / Ardillières

- . Informer sur le projet
- . Proposition par les participants d'une trame d'implantation en prenant en compte les contraintes liées au territoire



22 JUIN

Atelier de co-construction n°2 / Ciré d'Aunis

- . Revenir sur la trame d'implantation proposée par les parties prenantes en informant sur les propositions retenues et en expliquant les raisons de celles qui n'ont pas été retenues
- . Informer sur le financement participatif avec Marie-Véronique GAUDUCHON, porte-parole de la plateforme de financement participatif LUMO



19 JUILLET

1^{re} visite de parc éolien / Mazeray-Bignay

- . Informer les parties prenantes sur les aspects techniques des éoliennes
- . Observer de manière réelle un parc éolien



7 SEPTEMBRE

Atelier de co-construction n°3 / Ardillières

- . Nouvelle trame d'implantation en intégrant les propositions de participants présents au deuxième atelier de co-construction et en respectant la zone centrale souhaitée par la commune d'Ardillières
- . Proposition par les participants de points de vue pour les photomontages



26 SEPTEMBRE

Visite de chantier du mât de mesure / Ardillières

- . Permettre aux participants d'assister à la pose du mât de mesure
- . Expliquer l'intérêt du mât de mesure : études des vents, de l'acoustique et des chiroptères (chauves-souris)



14 OCTOBRE

2^{nde} visite de site / Mazeray-Bignay

- . Informer les parties prenantes sur les aspects techniques des éoliennes
- . Observer de manière réelle un parc éolien



16 NOVEMBRE

Atelier de co-construction n°4 / Ciré d'Aunis

- . Présentation des photomontages issus des propositions des participants
- . Informer sur les avancées du projet à date (études et dépôt du dossier)
- . Présenter la réglementation et le cadre sur les mesures compensatoires

2018



4 MARS

Forum d'exposition / Ciré d'Aunis

- . Retour sur le travail de concertation mené durant l'année
- . Atelier pour enfants
- . Échanges libres avec les porteurs de projet

À VENIR

31 MAI

Atelier de co-construction n°5 / Ardillières

- . Présentation des résultats des études
- . Actualités sur le projet
- . Informer sur les prochaines étapes du projet

RETOUR SUR LE FORUM D'EXPOSITION

Le samedi 3 mars 2018 s'est tenu le forum d'exposition du projet éolien de Ciré d'Aunis et Ardillières, organisé par NORDEX France et Alter&Go Concertation.

De 10h30 à 15h30 à la salle basse de la Mairie de Ciré d'Aunis, une trentaine de personnes est venue s'informer sur l'avancée du projet et prendre connaissance du travail de co-construction mené depuis plus d'un an sur les communes concernées. Certaines personnes, associées au projet de longue date, se sont étonnées du chemin parcouru en regardant le calendrier du projet : « Eh bien, il s'en est passé des choses en 2017 ! ».

D'autres reviennent sur les propositions faites autour de la trame d'implantation : « C'est vrai que le terrain du Communal n'était pas adapté pour le visuel. Nous avons bien fait de déplacer cette éolienne sur une parcelle qui appartient à la commune. ».



Autour d'un verre et de quelques bouchées préparées par le traiteur local Ciré Délices, les échanges se sont créés avec Adrien LOISELET, chef de projet NORDEX France, Paul DUVERNOY, responsable de développement Ile-de-France et Grand Ouest et Lou VERSCHAVE stagiaire.

Les enfants n'étaient pas en reste, avec un espace dédié à la fabrication d'éoliennes en papier !

Les équipes de NORDEX France et Alter&Go Concertation remercient chaleureusement une nouvelle fois tous les participants qui ont contribué à faire de cette journée un moment fort de la concertation autour du projet éolien de Ciré d'Aunis et Ardillières.



L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS PRÉSENTÉS LORS DE CE FORUM EST DISPONIBLE
SUR LE SITE INTERNET DU PROJET

www.projetciredaunis-ardillieres.alterconcerto.fr

rubrique « Les documents de la concertation ».



LE PROJET TECHNIQUE

Afin d'étudier la faisabilité d'un projet éolien sur les communes de Ciré d'Aunis et d'Ardillières, NORDEX France a lancé dès 2014 des études sur le paysage, les vents, l'acoustique, la biodiversité ainsi qu'une démarche de co-construction.

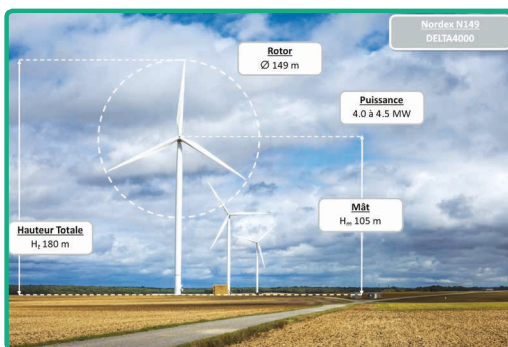
Ces différentes études ont permis à NORDEX France d'identifier les enjeux et contraintes territoriales pour développer un projet éolien en cohérence avec le territoire et ses habitants.

LES CHIFFRES-CLÉS



10 éoliennes

éoliennes, dont 5 sur Ciré d'Aunis et 5 sur Ardillières



165 à 180m

de hauteur en bout de pales



9 à 10 GWh

par an et par éolienne, soit l'équivalent de la consommation de **3 500 à 4 000 foyers** (hors chauffage)

LES RÉPONSES A VOS QUESTIONS CONCERNANT LES MESURES COMPENSATOIRES

Question : « Si des panneaux photovoltaïques sont installés sur les bâtiments communaux en même temps que les éoliennes, qui prendra en charge leur renouvellement lorsqu'ils arriveront en fin de vie ? »

Réponse de NORDEX France : Les panneaux seront propriété de la collectivité et à ce titre ils seront à la charge de cette dernière, tant pour l'éventuel renouvellement que pour l'entretien pendant l'exploitation.

Question : « Sur la proposition de plantation d'arbres et de haies, à qui appartiendront les arbres et qui sera en charge de leur entretien ? »

Réponse de NORDEX France : Les haies appartiendraient aux propriétaires des terrains sur lesquels ces haies seraient plantées. L'entretien pourrait être à la charge du propriétaire ou de l'exploitant de la parcelle. Ces mesures font l'objet de conventions régulant les dispositions à prendre. Une convention avec les communes, pour l'entretien, pourrait également s'envisager.

CONTACT

POUR POSER VOS QUESTIONS, N'HÉSITEZ PAS À VOUS RENDRE SUR LA PLATEFORME PARTICIPATIVE DU PROJET : WWW.PROJECTCIREDANIS-ARDILLIERES.ALTERCONCERTO.FR

Adrien LOISELET
Chef de projet NORDEX France
ALoiselet@nordex-online.com

